
CONSULTATIONS SUR L'AVENIR DE L'ÉDUCATION EN ONTARIO

DOCUMENT DE RÉFLEXIONS

dans le cadre des consultations menées afin d'élaborer la prochaine étape de
la stratégie d'éducation de l'Ontario

8 novembre 2013

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Compétences essentielles	4
• Les compétences du XXI ^e siècle pour les élèves des écoles de langue française	5
• L'école de langue française, une école communautaire citoyenne	9
• Une approche culturelle de l'enseignement	10
• Une pédagogie pour les écoles de langue française	10
Bien-être	11
• Sentiment d'appartenance et bien-être	11
• Des interventions concertées	12
• Une question de climat	13
Équité	14
• Une pédagogie équitable	14
• Des services en français équitables	16
• Une gestion équitable	17
Petite enfance	18
• Un cadre stratégique pour les francophones	19
• Des obstacles à surmonter	19
• Vers une complétude du système d'éducation de langue française	20
Engagement	22
• L'engagement en trois dimensions	22
• L'engagement dans les écoles de langue française	23
• Une conception renouvelée de l'enseignement-apprentissage	23
• Des conditions essentielles	25
Technologie	26
• Les technologies au service de l'apprentissage	26
• Pour une intégration stratégique des technologies	27
• L'intégration des technologies dans les écoles de langue française	28
Partenariat	29
• Citoyen du monde enraciné dans sa communauté	30
• Les partenariats au service de l'apprentissage	30
Conclusion	32
• Quatre visées pour l'avenir de l'éducation dans les écoles de langue française	32
Références	34

INTRODUCTION

Les leaders en éducation de langue française se rallient autour de l'initiative de consultation en vue d'élaborer la prochaine étape de la stratégie d'éducation de l'Ontario. Nous croyons fermement que les efforts collectifs déployés au cours de la dernière décennie ont permis de faire du système d'éducation de l'Ontario l'un des meilleurs au monde et nous nous en réjouissons. Nous sommes aussi d'avis qu'ensemble nous pouvons aller encore plus loin pour offrir aux Ontariennes et aux Ontariens un système d'éducation qui puisse répondre de mieux en mieux aux exigences d'une population désireuse de s'inscrire entièrement dans la modernité du XXI^e siècle. Par conséquent, nous souscrivons pleinement à l'initiative de consultation et nous nous engageons à mettre nos ressources à contribution afin d'élaborer ensemble une vision renouvelée de l'éducation en Ontario.

Dans son rapport intitulé *De mieux en mieux*, le professeur Michael Fullan, conseiller spécial du Premier ministre, fait le bilan des réalisations de 2003 à 2012 en matière de réforme du système d'éducation financé par les deniers publics. Dans ce bilan, il fait l'éloge du système scolaire en soulignant les nombreuses améliorations sur le plan du rendement des élèves et sur la capacité des écoles à offrir des services éducatifs de qualité supérieure. Toutefois, en aucun moment, il mentionne la contribution des écoles de langue française à la réussite de la réforme du système d'éducation de l'Ontario. Or, il nous apparaît essentiel, pour mesurer la qualité du système d'éducation d'une province, de porter un regard critique et réaliste sur la façon que cette province prend en compte les besoins spécifiques de sa minorité en matière d'éducation.

Nous croyons qu'au cours de son histoire, et particulièrement de la dernière décennie, l'éducation en langue française a fait preuve d'accomplissements remarquables qui ont su enrichir l'ensemble du système d'éducation de l'Ontario. De plus, nous sommes d'avis que l'excellence de l'éducation en langue française repose sur la contribution et l'existence des deux systèmes de conseils scolaires de langue française.

Dans le but de modeler le système d'éducation en langue française afin qu'il réponde aux aspirations des Franco-Ontariennes et des Franco-Ontariens, nous devons toujours garder en tête ce pour quoi les écoles de langue française existent. La raison d'être de nos écoles s'articule autour du double mandat d'offrir une éducation de qualité équivalente à celle offerte à la majorité et de protéger, de valoriser et de transmettre la langue et la culture des communautés francophones dont la vitalité en dépend. En effet, les

institutions éducatives de langue française constituent la pierre angulaire des communautés francophones. Pour parler d'amélioration du système d'éducation francophone en Ontario tout en poursuivant le mandat de l'école de langue française, il nous apparaît essentiel d'envisager un continuum complet de l'éducation qui s'étend tout le long de la vie. Dans un esprit d'équité, les francophones de l'Ontario doivent être en mesure de poursuivre leurs études en français, et ce, de la petite enfance jusqu'au collègue ou à l'université.

C'est donc en tenant compte des particularités de l'éducation en langue française que nous nous prêtons à l'exercice de consultation. Pour ce faire, nous aborderons les questions de la consultation en portant une attention particulière à la pédagogie et à la qualité des apprentissages des élèves qui fréquentent les écoles de langue française ainsi qu'à la dimension linguistique et culturelle de ces apprentissages. En d'autres mots, c'est sous l'angle de la francophonie, du mandat particulier des écoles de langue française et de leur rôle quant à la vitalité des communautés francophones de l'Ontario qu'il faut entreprendre la lecture de ce document.

COMPÉTENCES ESSENTIELLES

Question 1 – Quelles compétences, connaissances et caractéristiques les élèves doivent-ils développer pour réussir après leurs études? Comment pouvons-nous mieux aider tous les apprenants dans leur développement?

Afin de répondre à cette question qui nous apparaît fondamentale pour tracer la destinée des écoles de langue française, il importe de préciser notre vision du rôle de l'école dans notre société moderne.

Au fil des années, l'école a toujours défini son rôle selon un chevauchement entre la volonté de répondre aux besoins des employeurs à la recherche d'une main-d'œuvre qualifiée et la volonté de développer des êtres humains épanouis et des citoyens responsables. L'école de langue française en situation minoritaire, investie de son double mandat, souscrit à une vision à la fois fonctionnelle et

« L'Éducation nationale ne doit pas préparer les jeunes dont l'économie ou la société ont besoin. La finalité de l'éducation est de provoquer une métamorphose chez un être pour qu'il sorte de lui-même, surmonte sa peur de l'étranger, et rencontre le monde où il vit à travers le savoir.

Moi, ministre de l'Éducation nationale, je n'ai qu'une obsession : que tous ceux qui me sont confiés apprennent à regarder les autres et leur environnement, à écouter, discuter, échanger, s'exprimer, s'émerveiller.

À la société de s'arranger avec ceux qui sortent de l'école, aux entreprises d'organiser les évaluations et la formation de leur personnel à l'entrée des fonctions. »

(Albert Jacquard, Moi, Albert Jacquard, ministre de l'Éducation, je décrète)

humaniste de l'éducation. Ainsi, les élèves des écoles de langue française auront développé les compétences et les attitudes essentielles pour s'épanouir personnellement, pour participer pleinement sur les plans social, économique et culturel au développement de la société dans son ensemble et pour contribuer activement à la vitalité de la communauté francophone.

Les compétences du XXI^e siècle pour les élèves des écoles de langue française

Pour définir les compétences, connaissances et caractéristiques que les élèves doivent développer pour réussir après leurs études, nous nous inspirons de la recherche menée par l'organisme C21 Canada. Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des compétences du XXI^e siècle tel qu'il est proposé par C21 Canada. Nous avons toutefois adapté le tableau afin qu'il reflète les besoins des élèves des écoles de langue française.

Compétences du XXI^e siècle pour les élèves des écoles de langue française		
Compétences du XXI^e siècle	Résultats visés	Justification
Créativité, innovation et esprit d'initiative	<p><i>Créativité</i> : capacité de suivre des processus mentaux créatifs afin de créer quelque chose de valable pour soi, pour sa communauté francophone et pour la société dans son ensemble.</p> <p><i>Innovation et esprit d'entreprise</i> : capacité de faire preuve d'innovation et d'esprit d'entreprise pour concevoir et appliquer des connaissances nouvelles dans le but de créer de nouveaux produits ou de résoudre des problèmes complexes afin de répondre aux besoins de la communauté francophone et de la société dans son ensemble.</p> <p><i>Capacité d'inventer de nouvelles approches heuristiques pour résoudre des problèmes lorsque tous les protocoles standards ont échoué. (Dede)</i></p>	<p>Les défis économiques, sociaux, environnementaux et financiers actuels que connaissent les communautés francophones en situation minoritaire sont de plus en plus complexes et nécessitent une réflexion créative et innovatrice, ainsi qu'un esprit d'initiative pour résoudre des problèmes et suivre l'évolution de la demande constante et croissante de nouvelles solutions et de produits innovateurs qui puissent répondre aux besoins des membres de la communauté francophone et de la société dans son ensemble.</p> <p>Pour réussir à l'école, au travail et dans la vie, il faut utiliser sa créativité pour s'adapter et inventer des théories, des connaissances et des concepts nouveaux qui répondent aux besoins de la communauté francophone et de la société dans son ensemble.</p>

<p style="text-align: center;">Pensée critique</p>	<p>Compréhension approfondie des éléments et des processus associés à la pensée critique et à la résolution de problème et capacité de les mettre à profit afin de bien comprendre les enjeux de la francophonie en situation minoritaire et ceux de la société dans son ensemble et afin de trouver des solutions pour faire face à ces enjeux.</p> <p>Capacité de recueillir, de traiter, d'interpréter, de rationaliser et de procéder à une analyse critique de grandes quantités de données souvent contradictoires sur les enjeux liés à la francophonie et à la société dans son ensemble afin de prendre une décision éclairée et d'agir en temps opportun pour faire face à ces enjeux.</p>	<p>L'ère numérique et du savoir fait appel à des personnes aux capacités de réflexion supérieures, capables de réfléchir de façon logique et de résoudre un problème mal défini en l'identifiant, en le décrivant, en procédant à une analyse critique des renseignements disponibles ou en créant les connaissances nécessaires, tout en envisageant et en testant diverses hypothèses, en formulant des solutions créatives et en agissant en conséquence.</p> <p>Dans cette ère numérique du savoir il est d'autant plus nécessaire de faire appel à la pensée critique pour reconnaître et protéger l'identité francophone face à une masse importante d'informations qui ne tient pas compte des distinctions linguistiques ou culturelles.</p>
<p style="text-align: center;">Collaboration</p>	<p>Capacité d'interagir en français et dans d'autres langues avec autrui de façon positive et respectueuse pour créer de nouvelles idées et développer des produits qui répondent aux besoins de la communauté francophone et de la société dans son ensemble.</p> <p>Capacité de diriger une équipe ou d'en faire partie et d'interagir avec les autres dans divers contextes, y compris la capacité de résoudre et de gérer des conflits.</p> <p>Capacité d'être réceptif aux questions et aux procédés relatifs à la collaboration entre des cultures différentes tout en affirmant son identité francophone.</p> <p>Capacité de collaborer à travers des réseaux, en se servant de diverses technologies d'information et de communication et ainsi interagir en français et dans d'autres langues avec les interlocuteurs de différentes cultures.</p>	<p>L'importance des compétences interpersonnelles est plus grande, et elles sont plus sophistiquées que celles nécessaires à l'ère industrielle. Pour les francophones en situation minoritaire, ces compétences interpersonnelles impliquent une capacité d'affirmation de son identité culturelle et une ouverture aux autres cultures.</p> <p>Les médias sociaux ont eu une incidence majeure sur la dynamique de collaboration observée en dehors des écoles. Pour les francophones en situation minoritaire, la collaboration via les médias sociaux peut contribuer à diminuer l'isolement, mais elle exige une grande capacité d'affirmation de son identité culturelle.</p>

Communication	<p>Des compétences supérieures en littératie et une bonne maîtrise de la langue maternelle doublée de compétences multilingues sont un atout déterminant.</p> <p>Capacité de recourir à la technologie pour acquérir des compétences du XXI^e siècle dans les matières de base.</p> <p>Capacité de communiquer en français et dans d'autres langues à l'aide de divers médias et de diverses technologies.</p> <p>Capacité d'accéder à de grandes quantités de renseignements en français et dans d'autres langues, de les analyser, de les intégrer et de les gérer.</p> <p>Capacité de se servir des médias sociaux de façon efficace pour communiquer en français et dans d'autres langues et surmonter des difficultés.</p> <p>Capacité d'interpréter et d'évaluer de façon critique les idées qui nous sont présentées au moyen de divers médias et de diverses technologies.</p> <p>Aptitudes exceptionnelles à la collaboration et à la communication interpersonnelle en français et dans d'autres langues.</p>	<p>La communication est plus complexe et sophistiquée, et le travail s'effectue souvent avec des pairs situés à l'autre bout du monde. Pour les francophones en situation minoritaire, la communication au moyen des médias sociaux et de la technologie dans son ensemble peut et doit permettre d'élargir l'espace francophone.</p> <p>L'apprentissage des sciences renforce les modèles constructivistes favorisant la compréhension et la recherche de la signification fondée sur les interactions humaines.</p>
Caractère	<p>Les apprenants acquerront des aptitudes à la vie quotidienne pour le XXI^e siècle comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le désir constant d'apprendre en français • Le Leadership, la responsabilité et la capacité de prendre position face aux enjeux liés à la francophonie et à la société dans son ensemble • La capacité de rendre des comptes • L'autonomie, l'adaptabilité et la résilience • La tolérance, l'éthique et la justice • La productivité • L'entregent • Le bien-être mental et physique • L'habileté à gérer des relations personnelles 	<p>L'économie du savoir et le milieu social évoluent très rapidement; ils sont de nature extrêmement complexe, multiculturelle et stressante et exigent de solides aptitudes en relations interpersonnelles et une grande force de caractère. Pour les francophones en situation minoritaire, les sentiments d'autonomie, de compétence et d'appartenance à une communauté culturelle sont des atouts majeurs pour acquérir une force de caractère.</p> <p>Pour collaborer afin d'apprendre, il faut des aptitudes sociales et psychologiques, une conscience de soi et la capacité d'affirmer son identité francophone, une maîtrise de soi, de sa langue et de sa culture et la capacité d'établir des relations avec les gens de sa propre culture et avec ceux d'autres cultures.</p>

<p style="text-align: center;">Citoyenneté, civisme culturel et éthique</p>	<p>Capacité de comprendre les systèmes politiques, sociaux, économiques et financiers du Canada dans un contexte mondial.</p> <p>Capacité de comprendre les enjeux liés au développement des communautés francophones et à la société dans son ensemble.</p> <p>Capacité de comprendre la diversité culturelle et sociétale dans un contexte local, national et mondial tout en prenant en charge l'affirmation de son identité culturelle.</p> <p>Capacité d'analyser de façon critique l'évolution de la francophonie en tenant compte de son passé et de son présent, et d'en appliquer les enseignements à la planification de l'avenir des francophones dans une société pluraliste.</p> <p>Capacité de comprendre des concepts et des idées clés se rapportant à la justice sociale, à la démocratie, aux droits de la personne et aux droits des francophones.</p> <p>Dispositions et compétences nécessaires à un engagement civique efficace envers la communauté francophone et la société dans son ensemble.</p>	<p>Les Canadiens accordent de l'importance à l'histoire et à la culture qui façonnent leur pays et ses peuples. Les francophones sont à l'origine même des fondements du pays, et leur histoire est parallèle à celle du Canada. Comme les autochtones, ils souhaitent que leur culture soit prise en compte dans les politiques, les programmes et les services canadiens.</p> <p>Le caractère de plus en plus mondial des secteurs socioéconomiques, environnementaux et financiers engendre des interactions interculturelles qui créent à la fois des débouchés et des obstacles qui exigent une gamme de compétences uniques.</p>
<p style="text-align: center;">Citoyenneté, civisme culturel et éthique (suite)</p>	<p>Capacité de comprendre les interactions dynamiques des systèmes mondiaux, la relation de dépendance entre nos systèmes sociaux et économiques et ces systèmes naturels, les liens fondamentaux qui unissent tous les êtres vivants, l'apport des francophones dans ces systèmes et l'impact de l'Homme sur l'environnement.</p> <p>Capacité de tenir compte de l'impact des tendances et des questions sociétales et environnementales pour modeler son engagement envers la communauté francophone et la société dans son ensemble.</p>	<p>Les Canadiens et en particulier les francophones doivent être citoyens du monde et doivent pouvoir s'identifier clairement à leur propre histoire, à leur culture et à leur langue, tout en étant réceptifs aux identités et cultures diverses, autant de conditions à la pérennité des communautés francophones et au développement durable de notre pays.</p>

Technologies informatiques et numériques	<p>Capacité de se servir d'un ordinateur et de ressources numériques pour accéder à de l'information en privilégiant les sites francophones et capacité de créer un savoir, des solutions, des produits et des services qui répondent aux besoins des communautés francophones et de la société dans son ensemble.</p> <p>Capacité de se servir des médias sociaux pour apprendre, pour exprimer sa culture et son identité, et pour créer de nouveaux référents pour la culture d'expression française.</p>	<p>Le XXI^e siècle est un environnement axé sur la technologie et les médias dans lequel il est essentiel qu'apprenants et enseignants possèdent une culture numérique qui tient compte de la présence de la langue française et de la culture d'expression française dans les médias.</p>
---	--	--

Afin d'accéder à ces connaissances et de disposer des conditions essentielles à l'enrichissement personnel, au progrès social et à la réussite économique et culturelle des communautés francophones et de la société dans son ensemble, il est nécessaire de revoir les pratiques pédagogiques en mettant l'accent sur l'apprentissage plutôt que sur l'enseignement. Il faut mettre en place les mécanismes nécessaires pour que l'école de langue française puisse profiter des contextes authentiques d'apprentissage à même les ressources vives de la communauté et pour que la communauté s'engage à soutenir et à contribuer aux efforts déployés par les écoles pour offrir aux élèves des expériences et des milieux d'apprentissage créatifs, novateurs, authentiques, dynamiques et modernes.

L'école de langue française, une école communautaire citoyenne

La vision de l'école communautaire citoyenne, développée et mise de l'avant par les partenaires de la Table nationale sur l'éducation met en relief cette relation bidirectionnelle et parfois même multidirectionnelle entre l'école de langue française et la communauté francophone. C'est grâce à cette ouverture de part et d'autre que l'école communautaire citoyenne de langue française se veut un lieu d'apprentissage, de socialisation, de conscientisation et de construction identitaire, en osmose avec la communauté qu'elle dessert. Elle contribue à la réussite des élèves, à l'épanouissement de leur communauté et à l'éclosion d'une conscience solidaire globale. À ces fins, elle suscite l'engagement et mobilise les élèves, le personnel scolaire, les parents et les partenaires du milieu. Elle devient le lieu propice au développement des compétences du XXI^e siècle.

Une approche culturelle de l'enseignement

Pour les francophones en situation minoritaire, les apprentissages, pour être complets et durables, doivent être renforcés d'une conscientisation aux réalités des francophones et aux enjeux liés à la francophonie et à la pérennité des communautés francophones. En d'autres termes, les apprentissages doivent contenir une charge culturelle pour que les élèves s'en servent comme levier à la participation citoyenne et qu'ils puissent contribuer ainsi à la vitalité de la communauté francophone. L'école de langue française tient pour sa part un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de conditions favorables au développement des compétences du XXI^e siècle dans une démarche favorisant l'épanouissement de la culture francophone et la construction identitaire des élèves. L'approche culturelle de l'enseignement consiste à concevoir et à mettre en œuvre une pédagogie basée sur un ensemble de principes qui tiennent compte des aspects linguistiques et culturels de la francophonie et qui favorisent, au moyen des apprentissages prescrits, une appropriation par les élèves de la culture d'expression française. Cette approche prévoit que les savoirs intégrés dans les différents programmes-cadres sont les points d'ancrage de la culture francophone pluraliste et contemporaine et constituent à ce titre des objets d'études incontournables. La valorisation de la culture francophone dans la pratique pédagogique quotidienne met l'élève en contact direct avec cette culture, ce qui en favorise l'appropriation.

Une pédagogie pour les écoles de langue française

La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants va dans le même sens en développant un modèle de pédagogie pour les écoles de langue française. Le modèle de la PELF auquel nous adhérons repose sur le principe que le contexte linguistique et culturel où vivent les élèves a un impact considérable sur leur développement langagier. Notamment, le contexte linguistique et culturel aurait des répercussions sur le rendement scolaire des élèves, sur la façon dont ils définissent leur identité linguistique et culturelle et sur leur engagement identitaire et communautaire. Dans ce contexte de socialisation linguistique, culturelle et citoyenne, les élèves et le personnel enseignant, dans le cadre de l'enseignement du curriculum, prennent conscience des enjeux de la francophonie et agissent sur leurs réalités. De plus, ils posent des actions qui favorisent un engagement et une affiliation à la francophonie. Ils vivent des apprentissages contextualisés qui donnent du sens à ce qui se vit dans leur réalité par rapport à la francophonie et enfin ils enrichissent leur bagage linguistique et culturel par une exploration commune de la francophonie dans une perspective contemporaine et actuelle.

Pour réaliser cette vision de l'apprentissage et du développement des compétences, et ainsi souscrire à la spécificité des écoles de langue française, il faut mettre en place les ressources humaines et financières de manière à valoriser et à favoriser les efforts de changement. Ces ressources supplémentaires seront mises à profit pour concevoir des stratégies d'apprentissage qui favorisent le développement des compétences du XXI^e siècle et l'appropriation de la culture d'expression française. Ces ressources permettront aux acteurs clés de profiter d'expériences de développement professionnel afin d'aligner tous les échelons du système à ces changements. Les ressources seront utilisées pour mettre à leur disposition des modèles de communication et de collaboration efficace afin de sensibiliser les élèves, les éducateurs et administrateurs, les parents et les partenaires du secteur public. Les ressources pédagogiques devront contenir les référents de la culture francophone et devront être conçues pour en assurer l'exploitation. Enfin, une mise à jour des outils de communication en tenant compte de la spécificité des besoins des francophones s'avère nécessaire pour permettre aux élèves d'intégrer efficacement la technologie moderne à leurs apprentissages.

BIEN-ÊTRE

Question 2 – Que signifie pour vous le bien-être des élèves et quel est le rôle de l'école pour le promouvoir?

Le bien-être des élèves est un concept multidimensionnel intégrant des composantes d'ordres psychologique, physique et social. Pour mieux comprendre le concept de bien-être et le rôle de l'école pour le promouvoir, nous adoptons une approche globale. Ainsi, notre compréhension du bien-être de l'élève va au-delà de la sécurité physique des lieux et des édifices, mais elle tient compte de la personne, de son développement, de son intégration à la vie scolaire, de ses relations avec les autres et de sa réussite globale.

Sentiment d'appartenance et bien-être

Le bien-être de nos élèves s'observe à partir d'un ensemble d'indicateurs parmi lesquels on y trouve des indicateurs de santé, de confiance en soi, de résilience (capacité à

« Le Canada se classe au 17^e rang des 29 pays les plus riches de la planète pour le bien-être de leurs enfants, selon un rapport de l'UNICEF. Les petits canadiens se classent en milieu de peloton dans la majorité des catégories, mais c'est le classement en matière de santé et de sécurité (27^e) qui fait reculer le pays au classement général. Les taux élevés d'obésité (27^e), d'intimidation (21^e) et de consommation de cannabis (29^e) font reculer le pays au classement. En éducation, les petits canadiens arrivent au deuxième rang pour la réussite scolaire des 15 ans et moins, mais ils chutent au 24^e rang pour la participation aux études secondaires des 15-19 ans. »

(Radio Canada, « Bien-être des enfants : le Canada au 17^e rang », 10 avril 2013)

s'en sortir en cas de problème), de sentiment de sécurité et de sentiment d'appartenance. Les indicateurs qui touchent directement le développement global de l'enfant sont étroitement liés au développement de certaines compétences essentielles pour évoluer dans une société moderne à l'ère numérique du savoir et des communications. Par exemple, l'acquisition de compétences relatives à la citoyenneté, au civisme culturel et éthique, au développement du caractère, à la communication, à la collaboration constitue un ensemble d'outils et de ressources au service du bien-être des élèves. Le sentiment d'appartenance à un groupe-classe, à une école et à une communauté est étroitement lié au bien-être d'un individu. Pour stimuler ce sentiment d'appartenance, les écoles de langue française privilégieront une approche culturelle de l'enseignement. Elles adopteront des pratiques pédagogiques spécifiques pour les écoles de langue française et elles miseront sur les visées de l'école communautaire citoyenne. Ce sont là des mesures qui permettront à l'ensemble des élèves de vivre des expériences d'apprentissage riches et contextualisées favorisant l'appropriation de la culture collective, la participation au développement de leur environnement culturel et le développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté francophone.

Des interventions concertées

Nous reconnaissons qu'il existe un ensemble de lois, de directives et d'encadrement du ministère de l'Éducation de l'Ontario, qui prévoit des mesures pour assurer le bien-être de nos élèves. Nous pourrions citer la *Loi pour des écoles tolérantes*, les *Fondements d'une école saine*, le *Cadre de discipline progressive sans préjugés*, pour ne nommer que ceux-là. Dans la mise en œuvre de ces initiatives ministérielles, il faudra mettre l'accent sur certaines interventions qui s'avèrent de plus en plus urgentes. Par exemple, il faudra se concerter pour contrer les effets de l'obésité qui menace la santé de plus en plus de jeunes. Des ressources en santé mentale devront être disponibles dans les écoles pour aider les jeunes de plus en plus nombreux qui souffrent de détresse psychologique. Les interventions pour contrer l'intimidation sont toujours essentielles pour enrayer ce fléau social dévastateur.

Toutefois, pour mettre en place de véritables conditions propices au bien-être des élèves, les écoles de l'Ontario devront adopter une approche concertée. La mise en place de ces conditions doit être faite par l'ensemble des membres des équipes-écoles en collaboration avec les élèves eux-mêmes, leurs parents et les partenaires communautaires. Nous croyons que c'est en cultivant l'interdépendance entre les différents acteurs de l'environnement social de l'école qu'il sera possible d'intervenir sur les

principaux facteurs qui affectent l'efficacité de l'école à fournir les conditions propices au bien-être des élèves. Parmi ces conditions propices, l'accès à des services équitables en français est primordial. Les parents et le personnel scolaire doivent être appuyés par des professionnels du domaine de la santé et du bien-être afin d'intervenir sur le plan de la prévention et de l'intervention.

C'est ensemble qu'il sera possible d'identifier les facteurs de risque qui peuvent menacer le bien-être d'un élève ou d'un groupe d'élèves. Et c'est également ensemble qu'il sera possible d'augmenter les facteurs de protection susceptibles de contrer ou de limiter les effets des facteurs de risque.

Une question de climat

Le bien-être des élèves, c'est d'abord et avant tout une question de climat. En effet, les élèves qui risquent de souffrir de mal-être ressentent souvent un grand besoin d'empathie qu'ils recherchent auprès des personnes significatives. Les élèves plus vulnérables ont souvent davantage besoin de se sentir aimés, estimés, valorisés ainsi qu'ils ont besoin d'avoir un sentiment d'appartenance à un réseau d'amis, et ce, peut-être encore plus que les autres. Or, l'attitude empathique d'un adulte qui côtoie un élève en difficulté constitue un facteur de protection qui, lorsqu'elle est propagée parmi l'ensemble des adultes, crée un climat de confiance qui sert de véritable barrière à la détresse. C'est en développant leur capacité d'empathie que les adultes qui côtoient les élèves feront preuve de compétence à prévenir, à intervenir et à réagir efficacement lorsque le bien-être d'un élève est menacé. C'est en faisant preuve d'humanisme que les adultes serviront de modèles auprès des élèves qui, à leur tour, développeront leur capacité d'empathie. Ainsi, les mesures mises en place par les conseils scolaires, qu'elles soient de l'ordre de la santé, de la sécurité ou de l'équité, auront un impact sur le bien-être des élèves dans la mesure où ceux et celles qui les appliquent feront preuve d'empathie. Ces mesures prendront la forme de soutien social que l'on peut catégoriser en cinq types (Sarafino, 1994). Il s'agit du soutien affectif ou empathique dont on vient de parler. À ce type de soutien s'ajoutent le soutien de considération qui donne à l'enfant le sentiment de compétence, le soutien instrumental qui permet aux jeunes à risques ou plus vulnérables d'avoir recours à une assistance ou à un service direct, le soutien sur le plan de l'information qui permet aux jeunes d'avoir accès instantanément à de l'information qui peut l'aider et enfin le soutien de réseau qui lui procure un sentiment d'appartenance.

En bref, l'école de l'avenir, plutôt que de rester trop centrée sur les savoirs

et de ne pas prendre suffisamment en compte l'enfant dans sa globalité, sera davantage inclusive, sécuritaire et bienveillante. Elle favorisera l'engagement de l'élève dans le développement même des conditions de bien-être de son environnement à l'école et dans sa communauté. Le bien-être de chaque enfant sera perçu comme une condition essentielle à sa réussite et à son épanouissement, et à la réussite de la communauté envers laquelle il aura développé un sentiment d'appartenance.

ÉQUITÉ

Question 3 – D'après vous, que devons-nous faire de plus pour réduire les écarts et renforcer l'équité afin d'appuyer tous les enfants et les élèves pour qu'ils atteignent leur plein potentiel?

Bien que l'Ontario soit un chef de file en matière d'équité dans les écoles, il reste néanmoins beaucoup à faire. Nous répondrons à la question en établissant les liens qui existent entre l'équité et la réussite. Pour ce faire, il nous apparaît essentiel de définir d'abord ce que nous entendons par réussite. Pour parler de la réussite de nos élèves, on peut la définir comme l'atteinte d'une visée du développement total ou global de l'enfant : soit sur les plans physique, intellectuel, affectif, social, moral (spirituel) et culturel. La réussite est l'œuvre de toute une vie et prend sa motivation dans la recherche du bien-être, de l'accomplissement de soi et du bonheur. Bien sûr, l'école n'est pas seule à accompagner les jeunes dans cette quête de réussite. Selon les acteurs engagés en éducation, on trouve divers accents à la réussite, à savoir, « la réussite éducative scolaire, la réussite éducative familiale et la réussite éducative périscolaire » (Pierre Potvin, 2010).

Une pédagogie équitable

Bien que nous envisagions le concept de « plein potentiel » sous l'angle des apprentissages scolaires, nous ne pouvons le dissocier du développement global de l'enfant. Nous croyons que le processus d'acquisition de connaissances et de développement de compétences, relatif à l'atteinte d'objectifs d'apprentissages prescrits, est étroitement lié à des facteurs socioaffectifs. Tous les enfants sont aptes à apprendre si les conditions sont favorables et adaptées à leur style et à leurs besoins. Une des conditions

« Une école centrée sur les besoins des enfants tout au long de cette trajectoire, avec une communauté engagée et responsabilisée, ainsi que des services intersectoriels associés, permet de croire au succès de tous les enfants sans exclusion et sans exception. »

(L'éducation des enfants, une question de droit)

essentielles pour favoriser l'apprentissage est sans contredit la perception positive qu'a l'enseignante ou l'enseignant des capacités d'apprendre de l'élève ainsi que la perception positive qu'a l'élève de lui-même sur ses propres capacités d'apprendre. Nous croyons que cette condition constitue le filon qu'il faut explorer si l'on veut réduire les écarts et renforcer l'équité afin d'appuyer tous les élèves.

Pour suivre ce filon, il faut se pencher sur le développement professionnel continu du personnel enseignant. Les recherches sont on ne peut plus claires sur la nécessité d'examiner de près l'état d'esprit, les croyances et les valeurs du personnel enseignant quant à l'apprentissage des élèves. Par la formation, il faut emmener le personnel enseignant à se poser quotidiennement les questions fondamentales telles que : « Est-ce que nous croyons que tous les élèves peuvent réussir ou progresser? Est-ce que nous croyons que chaque élève peut atteindre des attentes élevées peu importe les circonstances dans lesquelles ils vivent? » Les plus récentes recherches portant sur les croyances démontrent que l'ampleur de l'effet de l'optimisme académique du personnel enseignant en ce qui a trait à la réussite des élèves est considérable. Il devient évident que le développement professionnel du personnel enseignant doit comprendre une part importante allouée à revisiter les valeurs, les croyances et l'état d'esprit du personnel enseignant ainsi que des directrices et directeurs d'école.

De plus, pour que l'école soit équitable pour tous les élèves, il faut que les attentes soient claires de sorte que le personnel enseignant puisse répondre sans équivoque à la question : « Que voulons-nous que les élèves sachent, fassent, comprennent, soient capables de démontrer? » Afin de répondre à cette question et de permettre un plus grand alignement en ce qui a trait aux attentes et ainsi de faire preuve d'équité au sein de l'école, le personnel doit s'engager régulièrement dans un dialogue ciblé. Les écoles qui mettent en pratique de façon sérieuse les principes des communautés d'apprentissage professionnelles comptent parmi celles qui sont les plus efficaces quant à la réduction des écarts et à la mise en place de conditions équitables.

Nous croyons que l'évaluation des acquis doit être intégrée directement à l'apprentissage de sorte qu'elle y contribue. Il est donc nécessaire qu'au cours du processus d'enseignement/d'apprentissage le personnel enseignant offre à l'élève de la rétroaction descriptive sur ce qu'il doit faire pour progresser et réussir. C'est l'apprentissage qui est le point central, et non l'enseignement ou l'évaluation. Le personnel enseignant doit être en mesure de déterminer les indicateurs, les commentaires, les modèles qui seront fournis aux élèves pour les accompagner dans leurs apprentissages. C'est en décortiquant les étapes du processus d'enseignement / d'apprentissage /

d'évaluation que les enseignantes et les enseignants seront capables de répondre à la question : « Comment saurons-nous si les élèves ont appris? ». Les réponses à cette question sont fondamentales pour être en mesure d'intervenir efficacement si l'élève n'apprend pas.

Nous pensons que l'école de l'avenir mise davantage sur des pratiques pédagogiques qui placent l'enfant apprenant au cœur de l'activité scolaire. Sans accorder moins d'importance aux évaluations de l'OQRE, l'école axe davantage ces stratégies d'enseignement et d'évaluation sur les besoins d'apprentissage des élèves en tenant compte des conditions liées à son bien-être, à son accomplissement de soi et à son bonheur.

Des services en français équitables

Nous reconnaissons que l'équité est un principe universel et qu'en matière d'éducation en langue française en situation minoritaire ce principe s'exprime en termes d'accès à des services éducatifs et para-éducatifs en français de qualité égale à ceux offerts à la majorité. Afin d'assurer l'équité, les politiques en matière d'éducation doivent tenir compte d'un ensemble de facteurs liés à la situation socioéconomique des francophones, de facteurs liés à la situation démographique et géographique qui caractérise les communautés francophones de l'Ontario, ainsi que de facteurs liés à la précarité linguistique et culturelle occasionnée par la situation minoritaire des francophones.

Au chapitre de l'accès à des services en langue française, le gouvernement de l'Ontario doit mettre au point ses politiques intersectorielles afin de pourvoir aux besoins de tous les francophones de toutes les régions de l'Ontario. Ces politiques permettraient aux écoles, où qu'elles se situent, d'offrir aux élèves et à leur famille l'accès immédiat à toute la gamme de services élaborés selon les besoins multiples et spécifiques des francophones. Ainsi, les élèves et leur famille auraient recours, à des moments opportuns, à des orthophonistes, à des psychologues, à des intervenants dans le domaine des troubles d'apprentissage, à des spécialistes de la santé ou à tout autre professionnel ou para-professionnel. Ces politiques intersectorielles permettraient d'offrir de façon équitable à l'ensemble des francophones de la province tous les services et toutes les ressources essentiels à la réussite.

Pour parler d'équité, on ne peut passer sous silence le dossier de l'éducation postsecondaire en français. Dans ce domaine, il est évident que toutes les régions de l'Ontario ne sont pas desservies équitablement. Par exemple, dans le Centre-Sud-Ouest de l'Ontario, l'accès aux études postsecondaires en

français est pratiquement inexistant, ce qui incite plusieurs jeunes à poursuivre leurs études en anglais. Cette situation est d'autant plus déplorable qu'elle amène les francophones à remettre en question leur choix d'étudier en français même au palier secondaire. L'accès à des universités et à des collèges francophones dans toutes les régions de la province, une université francophone déployée sur l'ensemble du territoire, des cours collégiaux et universitaires en français et des incitatifs ou mesure d'encouragement à poursuivre des études postsecondaires en français sont autant de moyens à mettre de l'avant pour assurer une éducation équitable pour l'ensemble des francophones de l'Ontario. Les annonces de financements supplémentaires faites au cours du mois d'octobre 2013 pour pallier aux besoins criants de services en éducation postsecondaire dans la région du Centre-Sud-Ouest ont été bien reçues par l'ensemble des francophones. Toutefois, ce financement nous apparaît insuffisant pour offrir des services équitables en matière d'éducation postsecondaire francophone. Les institutions éducatives francophones doivent, avec l'appui du gouvernement, poursuivre leur collaboration en doublant d'effort pour assurer une transition naturelle entre les paliers secondaire et postsecondaire. Ces mesures nous sont essentielles pour assurer la vitalité de la communauté franco-ontarienne, et ainsi offrir à l'Ontario l'avantage économique d'une main-d'œuvre bilingue et qualifiée et l'avantage culturel d'une diversité riche et attrayante.

Une gestion équitable

En se voyant confier la pleine gestion scolaire, les conseils scolaires de langue française ont pu offrir des services éducatifs qui tiennent compte des aspirations des citoyennes et des citoyens francophones. Par ailleurs, depuis bon nombre d'années, l'éducation en langue française bénéficie d'une structure administrative gouvernementale entièrement francophone. La création de la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française a permis aux éducatrices et aux éducateurs francophones de se donner des orientations en matière d'éducation qui répondent à leurs besoins et à leurs spécificités. Cependant, nous remarquons depuis quelques années que la gestion de certains dossiers majeurs, comme ceux de la petite enfance, de l'enfance en difficulté, de la santé mentale, est confiée à d'autres unités de service du ministère de l'Éducation. Cette gestion assurée par des équipes composées presque entièrement d'anglophones peut difficilement tenir compte des besoins et de la réalité des francophones. Il nous apparaît donc essentiel de rapatrier la gestion de ces dossiers à la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française afin que nos équipes francophones puissent développer leur leadership dans tous les

domaines. Forts de ces expertises, les francophones pourront par la suite contribuer pleinement, avec les équipes anglophones, au développement de l'éducation financée par les fonds publics en Ontario.

PETITE ENFANCE

Question 4 – Comment le système d'éducation doit-il évoluer à la suite des changements apportés à la garde d'enfants et de la mise en œuvre de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein?

Parmi les provinces et territoires canadiens, l'Ontario se démarque au chapitre des programmes et services en développement de la petite enfance. Les efforts déployés depuis une décennie pour offrir aux familles ontariennes des services et programmes en développement de la petite enfance sont remarquables. Nous souscrivons aux recommandations faites par le conseiller spécial du premier ministre en apprentissage préscolaire, M. Charles E. Pascal, dans son rapport intitulé *Dans l'optique de notre meilleur avenir, mise en œuvre de l'apprentissage des jeunes enfants en Ontario (2009)*. Nous rappelons que, dans son rapport, le professeur Pascal invite à la reconnaissance du travail accompli par les conseils scolaires de langue française qui « ...ont accordé la priorité financière à l'offre de programmes d'apprentissage à temps plein qui s'adressaient à 13 500 enfants de quatre et cinq ans. (...) Il y a lieu de reconnaître ces réalisations et il ne faudrait pas pénaliser financièrement ces conseils. »

Nous sommes également d'accord avec l'ensemble des principes émis dans le *Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance (2013)*. Nous croyons que les orientations et les engagements qui s'y dégagent vont contribuer au développement des programmes et services en développement de la petite enfance en Ontario. Cependant, nous croyons qu'il est essentiel que le gouvernement prenne en compte la spécificité des communautés francophones dans le déploiement de cette stratégie.

« Lors de la récente Conférence mondiale sur l'éducation et la protection de la petite enfance, les organisatrices et organisateurs, les conférencières et conférenciers, les scientifiques, les spécialistes et les personnalités politiques ont souligné l'importance de l'apprentissage des jeunes enfants. Le CMEC est du même avis et croit qu'un apprentissage réfléchi et ludique chez les jeunes enfants jette les jalons de leur apprentissage, de leur santé et de leur bien-être futurs. »

(Conseil des ministres de l'Éducation,
Canada)

Un cadre stratégique pour les francophones

À l'instar du CMEC, nous croyons que « L'apprentissage à vie débute à notre naissance. » et que « Les jeunes années sont un terrain de découvertes au cours desquelles les enfants acquièrent les aptitudes dont ils auront besoin pour réussir à l'école et dans la vie ». Cette philosophie est d'autant plus importante et pertinente lorsqu'il s'agit de l'apprentissage chez les jeunes francophones qui grandissent en situation minoritaire. C'est au cours des premières années de vie que les jeunes enfants développent les bases linguistiques et culturelles qui serviront d'assises à leur construction identitaire. Il est donc essentiel pour leur développement et celui des communautés francophones de leur fournir un environnement propice.

Depuis plus d'une décennie, l'éducation de langue française a prouvé que les services en développement de la petite enfance constituent un facteur clé à tout point de vue. L'investissement des conseils scolaires francophones a eu des retombées sociétales et économiques significatives. Il a été démontré que l'offre de programmes de qualité dans le domaine du développement de la petite enfance a pour conséquence d'augmenter les résultats scolaires et de réduire « le recours au système de santé, aux avantages sociaux, à l'éducation spécialisée, à l'aide sociale à l'enfance et à la justice criminelle. Le ratio coût-bénéfice serait de 2 \$ en coûts réduits pour les organismes publics et communautaires pour chaque dollar investi dans un tel projet. » (*R. Bisson, 2013. Effets des investissements en petite enfance sur la vitalité des communautés francophones*). Toutefois, pour les conseils scolaires de langue française, la prestation de programmes et de services complets de qualité en développement de la petite enfance s'avère difficile et parfois presque impossible dans certaines régions. Ces difficultés sont liées à des facteurs socioculturels et linguistiques, socioéconomiques, démographiques et géographiques. Pour maintenir son engagement à propos de l'équité dans les programmes et services en développement de la petite enfance destinés aux familles francophones, le gouvernement devra tenir compte de ces facteurs dans la mise en œuvre de son *Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance*.

Des obstacles à surmonter

Malgré les facteurs conjoncturels limitant le déploiement de programmes et de services complets, les conseils scolaires de langue française ont montré, hors de tout doute, qu'ils étaient en mesure, avec la collaboration de partenaires et de fournisseurs de services, d'offrir une gamme complète de programmes et services de qualité. Toutefois, présentement, les programmes et services en développement de la petite enfance dispensés

par divers partenaires dans certains centres éducatifs en milieux scolaires connaissent certaines difficultés. Ces difficultés sont d'ordre économique, du recrutement du personnel qualifié, de la disponibilité et de la répartition des places-enfants, d'une part, et d'autre part ils connaissent des difficultés de nature qualitative et quantitative dans l'offre de programmes et services variés. Bien que collaborant étroitement avec les organismes qui fournissent ces services, le système scolaire ne peut en assurer la qualité et la cohérence complète tout en poursuivant le mandat et les valeurs de l'éducation en langue française.

La fragmentation des différents prestataires de services et la disparité des encadrements des différents ministères concernés a pour effet de ralentir le développement des programmes et des services. L'approche sectorielle des programmes et services à la petite enfance (services de garde/centre de la famille/programmes scolaires de maternelle-jardin) nous apparaît problématique, puisqu'elle rend difficile la prestation de programmes et services cohérents qui permettent aux enfants et à leur famille de vivre des apprentissages précoces de façon homogène tout en assurant des transitions en douceur entre les différents programmes et services, y compris la transition vers la première année scolaire. De plus, les exigences de la Loi sur les garderies pour les enfants de 4 et 5 ans diffèrent de celles de la Loi sur l'éducation qui offre des services complémentaires au même groupe d'âge. Par conséquent, un arrimage entre la Loi sur les garderies et la Loi sur l'éducation est souhaitable pour créer un réseau plus intégré et homogène facilitant la tâche aux fournisseurs de services pour mieux desservir les familles. Voilà pourquoi il est essentiel de mieux concilier les différents services dans une stratégie commune et d'éviter ainsi la fragmentation et les lacunes que cela comporte. Il est essentiel, à notre avis, d'adapter le cadre stratégique de la province en un cadre commun pour les communautés francophones. Une plus grande harmonisation des encadrements permettrait d'éviter un certain dédoublement des infrastructures et des ressources.

Vers une complétude du système d'éducation de langue française

Par conséquent, nous croyons dans la nécessité de complétude progressive du système d'éducation de langue française en confiant l'éducation de la petite enfance au système scolaire subventionné par les fonds publics. L'avenir de l'éducation en Ontario passe donc par l'intégration précoce des jeunes enfants dans les écoles de langue française, dans des programmes développés et fournis par les conseils scolaires, dans un contexte d'apprentissages ludiques et respectueux des stades de développement de la petite enfance et des besoins linguistiques et culturels des jeunes francophones. De plus, la pleine responsabilité du système scolaire des

programmes et services en développement de la petite enfance de 0 à 6 ans favoriserait, selon nous, le processus de dépistage précoce des besoins particuliers des jeunes enfants et, par conséquent, l'identification des interventions requises au moment opportun.

Les conseils scolaires de langue française, par nécessité, sont passés maîtres dans les domaines d'actualisation linguistique et de construction identitaire. La pleine responsabilité des programmes et services en développement de la petite enfance permettrait aux écoles de multiplier les interventions ciblées auprès des jeunes enfants et auprès de leurs parents et de favoriser ainsi l'acquisition de la langue française, l'appropriation de la culture d'expression française et la construction de leur identité.

L'intégration des programmes et services complets en développement de la petite enfance dans le milieu scolaire de langue française implique une démarche de développement professionnel du personnel attiré, y compris une formation spécialisée pour les directrices et directeurs d'école. Le leadership des dirigeantes et dirigeants scolaires est primordial pour assurer le succès de la mise en œuvre d'un tel cadre stratégique. Ce leadership se caractérise par une connaissance approfondie des besoins et des enjeux des communautés francophones, du rôle et des responsabilités de l'école et de la communauté en ce qui concerne le développement des jeunes enfants, des partenaires communautaires susceptibles de contribuer à l'efficacité des programmes et services, ainsi que par une connaissance approfondie des différents stades de développement de la petite enfance et des besoins qui accompagnent ces stades de développement.

De plus, la mise en place de programmes et services complets en développement de la petite enfance en milieu scolaire francophone requiert des espaces et des infrastructures adaptés aux besoins des petits. Les conseils scolaires de langue française ont besoin d'un appui de taille pour déployer ces infrastructures en conformité avec les différentes normes et qui répondent aux aspirations des parents. La spécificité des besoins des francophones peut impliquer une redistribution des fonds alloués aux différents ministères en les redirigeant vers les écoles de langue française.

Enfin, nous envisageons l'avenir de notre intervention dans le domaine de la petite enfance par une offre complète de programmes et services de qualité en milieu scolaire et le développement de notre capacité à offrir des programmes et services de qualité, ce qui favoriserait grandement l'engagement et la fidélisation des familles vis-à-vis l'éducation de langue française.

ENGAGEMENT

Question 5 – Que pouvons-nous faire de plus pour maintenir l’engagement des élèves, stimuler leur curiosité et leur créativité et leur donner envie d’apprendre tout au long de leur vie?

Les recherches sur les processus activés lors de l’apprentissage nous démontrent que l’engagement se hisse au premier rang des conditions essentielles. L’étude sur le sujet menée par l’Association canadienne d’éducation se penche sur les différentes manifestations de l’engagement des élèves dans leur vie scolaire.

« La motivation et l’engagement sont les « moteurs » de l’apprentissage. Tous deux peuvent affecter la qualité de vie des élèves pendant leur adolescence et leur réussite dans leurs études ultérieures ou dans leur carrière professionnelle. »

(OECD, *Apprendre aujourd’hui, réussir demain*, 2004)

L’engagement en trois dimensions

Selon cette étude, le système scolaire traditionnel a davantage insisté sur l’engagement social et scolaire des jeunes. L’engagement social se manifeste par la participation significative à la vie scolaire, tandis que l’engagement scolaire se manifeste par la participation active en vue de satisfaire aux exigences de réussite scolaire. Ces deux types d’engagement peuvent être observés par la manifestation du sentiment d’appartenance au groupe et à l’école, d’une participation à la vie de l’école à travers les sports et les clubs, d’amitiés positives, d’une assiduité en classe, de comportements positifs en matière de devoirs, et de l’importance accordée à la valeur des résultats scolaires. Ces comportements qui donnent lieu à un engagement social et scolaire sont systématiquement encouragés par une approche d’enseignement et d’évaluation qui accorde davantage d’importance aux comportements des élèves et à leurs résultats en termes de notes qu’aux apprentissages eux-mêmes. Or, il est clairement démontré, dans cette même étude, que, pour faire place à de véritables apprentissages qui soient authentiques et durables, les élèves doivent s’engager intellectuellement. Ce type d’engagement s’observe par un investissement émotionnel et cognitif sérieux dans l’apprentissage. Il est pourtant démontré que l’engagement intellectuel est le moins souvent mis à profit chez les élèves apprenants quel que soit leur niveau de compétences ou le niveau de défi de la tâche proposée. Nous croyons que l’engagement intellectuel accompagné de l’engagement social et de l’engagement scolaire sont complémentaires et essentiels pour que les élèves soient stimulés, qu’ils aiguisent leur curiosité et leur créativité et qu’ils aient envie d’apprendre tout le long de leur vie.

L'engagement dans les écoles de langue française

Dans les écoles de langue française, l'engagement social et l'engagement scolaire seront rehaussés d'un engagement culturel et communautaire qui viendra teinter la nature des apprentissages et contribuera à la construction identitaire des jeunes francophones. Dans la perspective d'une approche culturelle de l'enseignement, les situations d'apprentissage qui seront proposées aux élèves se dérouleront dans des contextes authentiques qui permettront aux élèves d'explorer les référents de la francophonie d'ici et d'ailleurs, de prendre conscience des enjeux liés à cette francophonie, de prendre position et même de prendre en charge le développement de cette francophonie. Un tel investissement de la part des élèves leur permettra de développer peu à peu le sentiment d'appartenance à la communauté francophone de l'école, de la ville ou du village, de la province, du pays et du monde. Les situations d'apprentissage contribueront à développer leur conscience citoyenne en tant que francophone et stimuleront leur engagement à l'égard de l'éducation en langue française. C'est dans ces conditions que les élèves développeront une attention et un intérêt dynamisant devant les tâches qui leur sont demandées. Ce dynamisme suscite un engagement intellectuel quant aux apprentissages qui ont du sens dans leur vie.

Une conception renouvelée de l'enseignement-apprentissage

Le système d'éducation de l'Ontario doit instaurer des mesures pour que les pratiques pédagogiques et d'évaluation sollicitent l'engagement complet des élèves dans leurs apprentissages. Il a été démontré, dans la recherche de l'ACÉ, que la pédagogie, telle qu'elle est pratiquée dans la plupart des écoles du Canada, n'est pas bien adaptée aux niveaux de compétences de nombreux élèves. Nombre d'entre eux estiment que leurs travaux scolaires sont trop difficiles ou trop faciles, ce qui a pour conséquence de les désengager dans la réalisation de ces travaux et de les priver de réaliser des apprentissages réels et durables. Ces constatations viennent confirmer l'importance d'effectuer un virage majeur.

Nous devons collectivement nous assurer que ce qui se passe dans l'environnement scolaire s'insère dans une démarche où les élèves apprenants obtiennent une compréhension conceptuelle des principales disciplines au moyen de stratégies d'enseignement qui leur offrent des choix délibérés. Ces stratégies d'enseignement valorisent au plus haut point l'acquisition des compétences du XXI^e siècle, soit la créativité, l'innovation et l'esprit d'initiative, la pensée critique, la collaboration, la communication, le développement du caractère, la citoyenneté, le civisme culturel et éthique

ainsi que les compétences liées à l'utilisation des technologies informatiques et numériques. Cette façon d'aborder les programmes d'études, par la réflexion et l'action menée librement par les élèves apprenants, constitue la base même de l'engagement intellectuel qui produit de véritables apprentissages.

L'engagement intellectuel des élèves concernant leur apprentissage émergera d'une démarche entrepreneuriale. En d'autres mots, pour que les élèves s'engagent entièrement, il faut qu'ils entreprennent des projets dont ils seront les principaux acteurs sur le plan de l'idéalisation du projet, de sa réalisation et de sa gestion. La mise en projets des élèves constitue l'essence d'une pédagogie entrepreneuriale. Cette approche contribue au développement concret de la créativité, de la confiance en soi, de l'autonomie, du sens des responsabilités, du leadership, de la ténacité, etc., autant de forces dont les élèves deviennent de plus en plus conscients. Leur engagement intellectuel sollicité dans la réalisation de tels projets vient du fait qu'ils sont en action et que les savoirs acquis dans ces contextes authentiques s'inscrivent dans des expériences vécues davantage que dans leur mémoire. Par conséquent, ces savoirs sont beaucoup plus durables et signifiants!

Pour mettre en œuvre une telle approche, nous devons tous - y compris les élèves, leurs parents, les membres du personnel éducatif et administratif du système d'éducation - revoir notre conception de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation des apprentissages ainsi que notre curriculum. Il faut réévaluer notre perception de la qualité d'un apprentissage efficace tout en nous engageant collectivement à soutenir les changements d'ordre organisationnel, pédagogique et curriculaire de sorte que tous les élèves puissent bénéficier d'un environnement scolaire qui stimule leur engagement intellectuel et leur procure des apprentissages empreints de sens et de profondeur.

Nous devons revoir notre perception du programme de tests provinciaux de l'Ontario de l'OQRE afin de lui redonner son véritable sens et d'éviter qu'il mobilise autant d'énergie de la part des membres du personnel scolaire et par conséquent les dévie de leur tâche première, soit celle d'accompagner les élèves dans leurs apprentissages. Nous devons nous poser les vraies questions sur la valeur des évaluations scolaires et sur le véritable sens des notes, par exemple : « Que mesurent les notes et les évaluations actuelles effectuées en classe? Est-ce que le travail que l'on demande aux élèves de faire exige qu'ils soient engagés intellectuellement? Quels sont les résultats d'apprentissage que nous devons évaluer? Quelles sont les incidences des pratiques d'évaluation des élèves sur leur apprentissage? » (ACÉ, rapport

numéro 1). Les enseignantes et les enseignants doivent planifier leur enseignement afin de mettre en place des environnements d'apprentissage souples et polyvalents qui peuvent être adaptés aux besoins des élèves « d'avoir des tâches qui valent la peine, une certaine autonomie pour les réaliser, des commentaires utiles, de bons collègues de travail et des occasions d'apprendre et de s'améliorer » (ACÉ, rapport numéro 2).

Des conditions essentielles

Pour réaliser un tel virage, il faut continuer notre démarche de changements d'ordre organisationnel, pédagogique et curriculaire. Pour ce faire, il faut que le personnel scolaire ait résolument l'appui du conseil scolaire, du ministère de l'Éducation et du gouvernement de l'Ontario. Cet appui se manifestera par des mesures accrues permettant aux enseignantes et aux enseignants, et à l'occasion aux élèves, de bénéficier du temps et de l'espace nécessaires pour bâtir de véritables relations de travail productives facilitant le modelage concerté de pratiques pédagogiques qui engagent intellectuellement l'ensemble des élèves à l'égard de leurs apprentissages. L'étude de l'Association canadienne d'éducation propose quatre mesures de l'ambiance d'apprentissage dans les écoles et les salles de classe (ACÉ, rapport numéro 3). Le personnel éducatif prendra en compte ces quatre mesures pour façonner la pédagogie de sorte qu'elle stimule l'engagement complet des élèves apprenants. Ces mesures s'articulent autour du temps d'apprentissage efficace, des relations enseignant-élève, de l'ambiance disciplinaire en classe et des attentes quant à la réussite scolaire de la part du personnel de l'école et de tous les élèves.

Pour mettre en place ces conditions qui nous apparaissent essentielles, il faut développer une stratégie provinciale qui engage tous les acteurs de l'éducation, y compris les enseignantes et les enseignants, les directrices et directeurs d'école, les membres du personnel administratif des conseils scolaires, les responsables de la formation initiale et de la formation continue du personnel éducatif, les fonctionnaires du ministère de l'Éducation et surtout les élèves eux-mêmes ainsi que leurs parents.

TECHNOLOGIE

Question 6 – Comment pouvons-nous utiliser la technologie plus efficacement tant dans notre enseignement que dans l'apprentissage des élèves?

Avec l'arrivée des nouvelles technologies dans le paysage de l'éducation, le rapport au savoir s'est vu transformé considérablement. Ces transformations majeures ont forcément un impact sur la façon d'enseigner, voire la façon de percevoir l'école dans sa globalité. Par conséquent, le virage technologique appliqué à l'éducation constitue l'un des plus grands défis auxquels nous sommes confrontés. Nous devons donc mettre toutes nos ressources à profit pour intégrer la technologie à nos pratiques pédagogiques sans perdre de vue notre raison d'être, c'est-à-dire de faire en sorte que les élèves fassent des apprentissages de qualité.

Les technologies au service de l'apprentissage

Toute innovation dans le domaine de la technologie doit mettre l'accent sur le résultat et non sur les moyens. En d'autres mots, ce qui est important, ce ne sont pas les outils technologiques mis à la disposition des écoles, mais l'utilisation que l'on en fait et les avantages de cette utilisation pour faciliter et améliorer les apprentissages. Nous croyons que l'intégration intelligente de la technologie dans nos pratiques pédagogiques a le potentiel d'enrichir grandement la qualité des apprentissages. Par conséquent, nous croyons qu'il faut investir temps, énergie et argent pour faire en sorte que l'ensemble des pédagogues de l'Ontario prenne résolument le virage technologique non seulement en substituant des processus traditionnels d'enseignement par l'utilisation de la technologie, mais en portant un regard critique sur les pratiques pédagogiques, ce qui entraîne nécessairement des changements en profondeur.

Pour intégrer la technologie de façon efficace à leur enseignement, les enseignantes et les enseignants, en plus de se poser les questions fondamentales à savoir : « Que voulons-nous que nos élèves apprennent? – Comment saurons-nous qu'ils l'ont appris? – Que ferons-nous s'ils ne l'ont pas appris? », doivent se poser cette quatrième question fondamentale : « Comment les technologies peuvent-elles contribuer efficacement à rehausser la qualité de leurs apprentissages? ».

« Nous allons vers une éducation par le numérique, à l'heure du numérique, et au numérique. Il s'agit de développer un nouvel alphabétisme pour que les élèves ne soient plus simplement des consommateurs de savoir, mais également acteurs et auteurs de ce savoir. Apprendre via le numérique suppose que l'accès au savoir n'est plus limité, ni dans l'espace, ni dans le temps. »

(François Taddei, Centre de recherche interdisciplinaire)

Pour être efficaces, les stratégies d'enseignement doivent solliciter l'engagement intellectuel des élèves quant à leur apprentissage. Nous croyons que l'intégration des technologies dans le processus enseignement-apprentissage permet une grande liberté d'action et contribue à susciter l'engagement intellectuel des élèves dans l'accomplissement des tâches, de sorte que les apprentissages qu'ils font sont réels, durables et ont du sens dans leur vie.

Pour une intégration stratégique des technologies

Afin d'appuyer le personnel enseignant dans ce virage technologique, les conseils scolaires adoptent des principes directeurs qui orientent les actions. Ces principes s'articulent autour des idées suivantes : L'intégration des technologies doit reposer sur une pédagogie solide fondée sur une connaissance profonde du processus d'apprentissage; elle doit servir au développement des compétences, y compris les compétences dites du XXI^e siècle; elle doit favoriser une approche engageante sur le plan social, scolaire et intellectuel où l'élève est appelé à construire son savoir; elle doit permettre un accompagnement différencié des élèves dans leur apprentissage; elle doit respecter les principes d'équité; elle doit favoriser le développement de la langue française et l'appropriation de la culture d'expression française.

En plus de s'inspirer de ces principes pour amorcer le virage technologique, les enseignantes et les enseignants doivent être conscients que l'école n'est plus ce haut lieu du savoir et qu'ils ne sont plus considérés comme la principale source des connaissances. Aujourd'hui, les technologies permettent à tous et en tout temps l'accès à d'innombrables informations dans tous les domaines. Ils doivent donc s'assurer que les élèves et eux-mêmes développent les compétences nécessaires pour gérer cette quantité d'informations qui augmente de manière exponentielle. Ils doivent également prévoir des situations d'apprentissage où les élèves ne sont pas seulement consommateurs, mais également producteurs et créateurs. Le personnel enseignant doit être conscient que l'utilisation des technologies comporte une dimension culturelle importante. Un des grands défis pour les enseignantes et les enseignants consiste à sensibiliser les élèves à l'influence que le cyberspace exerce sur leur propre identité et à les accompagner dans la recherche des sites représentant la francophonie d'ici et d'ailleurs. Le défi réside particulièrement dans le fait que le personnel enseignant doit composer avec l'attrait puissant des produits médiatiques anglophones. Dans les écoles de langue française, les enseignantes et les enseignants doivent faire preuve d'une grande créativité pour que les activités d'apprentissage qui font appel aux technologies soient culturellement enrichissantes en

privilégiant et en valorisant les sites conçus par et pour les francophones et en encourageant la production et la création en français. Pour que les technologies soient mises au service de l'apprentissage, il faut s'assurer qu'elles n'agissent pas uniquement comme source de divertissement, ce qui en ferait davantage une distraction à l'apprentissage. C'est pour cette raison que les activités d'apprentissage doivent offrir des défis aux élèves tout en étant stimulantes, engageantes, authentiques et sources de créativité. Le caractère anonyme des communications via les technologies exige également de la part des usagers des qualités dont il faut tenir compte à l'école. L'intégrité, la diplomatie, le tact ainsi que la reconnaissance et le respect des valeurs fondamentales des différentes personnes touchées sont des attitudes indispensables.

En bref, pour réussir le virage technologique et modeler le système de l'éducation afin qu'il réponde aux aspirations et aux besoins des Ontariennes et Ontariens, il sera nécessaire d'innover de nouveaux modèles éducatifs. L'école n'est plus cet endroit où tous les élèves apprennent les mêmes choses, en même temps et par les mêmes moyens et méthodes. Nous savons pertinemment que chaque enfant est différent et que son style et ses besoins d'apprentissage sont distincts. C'est pourquoi il est essentiel de considérer des approches innovantes, souples et différenciées, et l'intégration des technologies aux pratiques pédagogiques est selon nous essentielle pour faire éclater les structures traditionnelles de l'école telle qu'elle a été conçue à l'ère industrielle désormais révolue.

L'intégration des technologies dans les écoles de langue française

Pour l'éducation de langue française, le virage technologique s'avère une véritable opportunité de contrer l'isolement des écoles, d'appuyer le caractère social de l'apprentissage et d'accroître l'offre d'occasions d'apprentissage pour les jeunes francophones. Avec l'accès à des apprentissages virtuels, de plus en plus de cours et de leçons interactives de qualité sont disponibles sur la toile et ont le potentiel d'enrichir la programmation scolaire. Des efforts devront être déployés pour assurer que ces occasions d'apprentissage virtuels soient porteuses de culture francophone en intégrant les référents de la francophonie d'ici et d'ailleurs et en plaçant les élèves dans des situations authentiques qui leur permettent de découvrir l'importance et le potentiel de la francophonie dans le monde ainsi que les enjeux auxquels elle fait face.

Dans un esprit d'équité envers l'ensemble de nos élèves, les conseils scolaires de langue française auront besoin d'un appui financier accru de la part du ministère de l'Éducation pour mettre en œuvre cette vision du virage

technologique dans les écoles de langue française. Un virage technologique complet au service de l'apprentissage exige de la part du personnel enseignant qu'il développe des compétences en matière de pédagogie en plus de compétences techniques. Cet appui servira à la formation des enseignantes et des enseignants. L'appui financier servira également à mettre à jour et à entretenir le parc informatique et la connectivité réseautique de sorte que tous les élèves des écoles de langue française, où qu'elles se situent en Ontario, puissent bénéficier de façon équitable du matériel informatique efficace et moderne pour accomplir les tâches d'apprentissage, qu'elles soient de l'ordre des communications, de la recherche et de la gestion des données ou de la gestion des tâches.

PARTENARIAT

Question 7 – En résumé, quelles sont les diverses occasions de partenariats qui peuvent améliorer l'expérience des élèves? Comment les parents, les éducateurs et nos partenaires peuvent-ils eux aussi en bénéficier?

La mise en œuvre de la *Politique d'aménagement linguistique* de l'Ontario (2004) a amené les conseils scolaires de langue française à se pencher sur l'importance et la pertinence de développer des partenariats qui ont le potentiel de les appuyer dans leur mandat. Au cours de la dernière décennie, notre réflexion collective nous a permis de comprendre que la valeur qui sous-tend tout partenariat productif est l'engagement. Nous croyons que, pour établir des partenariats, il faut miser sur un dialogue ouvert qui invite à l'engagement de part et d'autre. Que nos partenaires soient des élèves, des parents ou des membres ou organismes de la communauté, nous devons établir ensemble les bases des partenariats que nous voulons développer de sorte que les deux parties puissent en profiter. Le succès repose sur la force de la collaboration des partenaires, le leadership qui en émane, l'esprit critique, la recherche de consensus, la confiance et le respect mutuel dont chaque partie fait preuve et la volonté de mettre en commun les ressources existantes au service des élèves, des familles et de la communauté.

« Le partenariat, ce n'est pas une mode, mais une nécessité. Dans le domaine des services publics, on y a recours pour résoudre des problèmes complexes qu'une organisation seule ne parvient pas à régler. L'avantage du partenariat est qu'il facilite la mise en commun de l'expertise et de l'innovation. »

(Bilodeau, Lapierre, Marchand, Le partenariat : comment ça marche?)

Citoyen du monde enraciné dans sa communauté

Nous croyons que c'est par l'enracinement dans sa communauté immédiate que l'individu peut s'ouvrir à la communauté internationale et y trouver sa place. Ayant comme modèles nos leaders franco-ontariens, comme Paul Desmarais, les jeunes peuvent s'inspirer d'eux pour comprendre la place qu'ils peuvent prendre dans la communauté internationale en tant que francophone de l'Ontario. Ainsi, dans une perspective de compréhension du monde, le concept de communauté francophone s'étend à la planète. Les stratégies d'enseignement, appuyées par la technologie, miseront sur des partenaires qui se situent partout sur la terre. Ces partenariats permettront aux élèves de développer leurs connaissances des autres régions du monde, des différentes cultures et des différents enjeux. De plus, l'ouverture sur le monde occasionnée par de tels partenariats favorisera chez les élèves une plus grande curiosité à l'égard des différentes cultures et une plus grande ouverture quant à l'apprentissage des autres langues.

Les partenariats au service de l'apprentissage

Dans cet esprit de collaboration et de recherche mutuelle d'un idéal collectif, toutes les situations d'apprentissage, de développement des compétences du XXI^e siècle, de créativité, de développement global des enfants, de construction identitaire ou de recherche du bien-être, toutes ces situations offrent des occasions de partenariats qui ont le potentiel d'en optimiser les effets positifs à long terme. Les partenariats efficaces permettent aux élèves, à leurs parents et aux partenaires communautaires d'acquérir des savoirs, savoir-faire et savoir-être durables grâce aux contextes authentiques qu'ils occasionnent. Pour faire de l'école un lieu par excellence de conscientisation et un lieu d'appropriation culturelle où les jeunes et les adultes participent à la transformation de la société, les pratiques pédagogiques impliquent que la communauté soit en osmose avec l'école, c'est-à-dire que la communauté et l'école s'influencent mutuellement. Or, pour y arriver, l'école de langue française doit résolument faire partie intégrante de la communauté en allant vers elle de la même façon que celle-ci doit aller vers l'école. C'est dans ce mouvement bidirectionnel et souvent multidirectionnel que les partenaires, ayant les mêmes intérêts ou des intérêts complémentaires, mettront en commun leurs ressources respectives pour faire en sorte que l'école de langue française joue pleinement son rôle et remplisse son mandat.

Selon cette perspective, les partenariats entre l'école, les élèves, les parents et la communauté dépassent largement les simples rapports d'ordre pratique, comme le prêt de locaux, la participation à l'organisation d'une activité sociale, l'appui financier d'une initiative scolaire. Les partenariats de

l'avenir participeront davantage à l'apprentissage et à la conscientisation des élèves et des partenaires. Dans un contexte minoritaire, le rôle de l'école est d'autant plus important qu'il sert à construire des ponts entre les savoirs prescrits et la réalité, ce qui implique des compétences de plus en plus complexes qui se développent dans des conditions que l'école seule peut difficilement fournir. De là l'importance de travailler avec tous les partenaires de la communauté à l'échelle locale, provinciale, nationale et internationale pour créer, à partir de ressources communes, les conditions essentielles au développement des compétences dites du XXI^e siècle.

De façon plus concrète, les ressources de la communauté seront mises à profit dans le cadre de l'enseignement des différentes matières. Par exemple, dans le cadre d'un cours de sciences politiques, les élus prendront le temps de recevoir les élèves pour leur expliquer de façon concrète les contenus à l'étude et pour écouter leurs points de vue en tant que jeunes francophones sur des questions citoyennes de l'heure; dans le cadre d'un cours d'économie, des membres du regroupement économique et des gens d'affaires de la région feront visiter les hauts lieux de l'économie, leur parleront des défis et des enjeux du secteur et écouteront leurs points de vue, leurs aspirations et leurs inquiétudes en tant que jeunes francophones désireux de participer à l'essor économique de leur communauté.

L'école ne peut remplir son mandat et contribuer à l'épanouissement de la communauté sans être en interrelation avec celle-ci. C'est dans un esprit de collaboration et d'engagement qu'elle misera sur les ressources de la communauté pour créer un environnement accueillant, inclusif et sensible aux besoins des élèves et des membres de la communauté. Elle poursuivra avec ses partenaires ses pratiques réussies d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des familles nouvellement arrivées au Canada. Elle continuera d'entretenir des partenariats pour offrir des programmes et services en développement de la petite enfance. Elle continuera d'organiser des visites aux aînés pour partager avec eux des compétences dans le domaine de la lecture, de l'histoire, de la technologie, etc.

Le leadership qui est exercé au sein de l'école tend vers une prise en charge des orientations de l'école par l'ensemble des acteurs tant scolaires que communautaires. Ce type de leadership aura pour effet de donner à la communauté la capacité de se prendre en charge, de se transformer et de faire collectivement la promotion d'une école de langue française engagée dans son milieu et ouverte sur le monde. Ce leadership partenarial permettra aux écoles de langue française de former des citoyens fiers de leurs racines, engagés dans le développement de leur communauté et désireux de rayonner en tant que francophones à l'échelle nationale et internationale.

CONCLUSION

En se prêtant à l'exercice de réflexion dans le cadre des consultations sur l'avenir de l'éducation, nous avons tenté, à partir des sept questions, de tracer les jalons d'une vision d'avenir de l'école de langue française en Ontario. Les orientations proposées dans ce document ne sont pas entièrement

« L'éducation est la pierre angulaire de toute société. Elle est le meilleur investissement que les pays puissent faire pour construire des sociétés prospères, saines et équitables. »

(ONU. L'éducation avant tout.)

nouvelles. Elles témoignent de l'innovation entreprise depuis quelques années par les conseils scolaires de langue française. Bien qu'elles soient développées de façon individuelle selon les sept thèmes de la consultation, ces orientations doivent être considérées comme une vision globale de l'avenir de l'éducation en Ontario, puisqu'elles sont liées les unes aux autres et qu'elles influent les unes sur les autres.

Quatre visées pour l'avenir de l'éducation dans les écoles de langue française

Les quatre visées ci-dessous résument les orientations proposées dans ce document sur l'avenir de l'éducation en Ontario selon la perspective francophone.

1. L'école de langue française met en place les conditions qui favorisent un continuum d'apprentissage significatif et durable de la petite enfance à l'âge adulte en misant sur :
 - ✓ le développement global des élèves;
 - ✓ le développement des compétences du XXI^e siècle;
 - ✓ le développement des compétences citoyennes par une collaboration constante avec la communauté;
 - ✓ des pratiques pédagogiques qui tiennent compte de l'approche culturelle de l'enseignement;
 - ✓ des pratiques pédagogiques adaptées aux besoins des francophones;
 - ✓ des pratiques pédagogiques qui sollicitent l'engagement social, scolaire et intellectuel des élèves;
 - ✓ des pratiques pédagogiques qui intègrent efficacement les technologies au service de l'apprentissage;
 - ✓ l'établissement de partenariats qui appuient les apprentissages.

2. L'école de langue française ayant à cœur le bien-être de ses élèves est un lieu où règne un climat inclusif, sécuritaire et bienveillant, et où le personnel manifeste une attitude d'empathie envers les élèves.
3. L'école de langue française offre de façon équitable la possibilité de réussite à tous les élèves :
 - ✓ en développant chez son personnel une perception positive du potentiel de chaque élève, y compris les élèves qui montrent des difficultés d'apprentissage;
 - ✓ en leur donnant accès à des services éducatifs et para-éducatifs de qualité égale à ceux offerts à la majorité;
 - ✓ en développant des stratégies efficaces pour réduire les écarts en matière de réussite scolaire.
4. L'école de langue française fait preuve d'innovation dans le domaine des programmes et services en développement de la petite enfance :
 - ✓ en offrant un contexte d'apprentissage ludique et respectueux des stades de développement de la petite enfance;
 - ✓ en tenant compte des besoins linguistiques et culturels des jeunes francophones;
 - ✓ en visant la complétude des programmes et services en français en milieu scolaire.

Que ce soit dans les domaines de l'apprentissage et de la réussite globale des élèves, de leur bien-être, de la réduction des écarts et du renforcement de l'équité, du développement de la petite enfance, de l'engagement des élèves, de l'intégration des technologies ou des partenariats école/famille/communauté, la vision de l'avenir de l'éducation que nous proposons se réalisera pleinement grâce à un engagement ferme de l'ensemble des partenaires.

En d'autres termes, si l'on veut offrir une éducation de qualité supérieure telle que nous le proposons dans ce document, il faut que chaque école, chaque communauté et chaque individu concerné, appuyé des instances gouvernementales, entreprenne une démarche concertée pour réaliser le virage nécessaire qui va répondre aux besoins et aux aspirations des Ontariennes et des Ontariens.

Pour réaliser un tel virage, des conditions s'imposent. Il est essentiel de bâtir la capacité systémique pour effectuer des changements aussi importants. Cela implique un plan de formation continue pour le personnel scolaire. De plus, la concertation nécessaire entre les membres du personnel, entre l'école et la famille et avec les partenaires communautaires exige de mettre

en place des espaces de dialogue qui sont à la base des communautés apprenantes. Les conseils scolaires devront pouvoir compter sur des moyens structurels d'envergure pour mettre en place de telles mesures de qualité. Ces moyens essentiels sont de l'ordre des ressources humaines supplémentaires, des infrastructures, des ressources technologiques pour assurer l'intégration, du transport d'élèves pour permettre des apprentissages authentiques dans les espaces communautaires, etc.

Seuls, les conseils scolaires ne pourront réaliser cette transformation. L'appui indéfectible du ministère de l'Éducation s'avère essentiel. Nous croyons à l'approche progressive de l'Ontario en constante recherche de moyens d'améliorer son système d'éducation. Notre confiance dans le système d'éducation de l'Ontario nous motive à unir nos efforts pour poursuivre son avancement et surtout pour assurer la réussite et le bien-être de nos élèves.

RÉFÉRENCES

Fullan, Michael. 2013. « *De mieux en mieux : Lancement de la prochaine étape du programme d'éducation de l'Ontario* ».

http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/reports/FullanReport_FR_07.pdf

C21 Canada. 2012. « *Transformer les esprits, L'enseignement public du Canada une vision pour le XXI^e siècle* » <http://www.c21canada.org/wp-content/uploads/2012/11/C21-Shifting-Minds3.0-FRENCH-Version.pdf>

Table nationale sur l'éducation. 2011. « *École communautaire citoyenne, document de fondement* »

[http://www.fncsf.ca/files/ECC_document_fondement_final\(10\).pdf](http://www.fncsf.ca/files/ECC_document_fondement_final(10).pdf)

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2009. « *Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française de l'Ontario* »

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/amenagement/PourLaFrancophonie2009.pdf>

Thibodeau, Jean-François. « *Écoles sécuritaires et bienveillantes. La résilience éducationnelle pour générer des conditions de succès* »

<http://www.safeacceptingschools.ca/index.php/safeschools/resources/ecoles-securitaires-et-bienveillantes-la-resilience-educationnelle-pour-generer-des-conditions-de-succes>

Pascal, Charles. 2012. « *Dans l'optique de notre meilleur avenir : Mise en œuvre de l'apprentissage des jeunes enfants en Ontario* »
<http://www.ontario.ca/fr/education-et-formation/rapport-sur-lapprentissage-des-jeunes-enfants>

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2013. « *Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance* »
<http://www.edu.gov.on.ca/gardedenfants/OntarioEarlyYearFR.pdf>

Association canadienne d'éducation. 2012. « *Qu'as-tu fait à l'école aujourd'hui? Série de recherches* »

Rapport 1 : http://www.cea-ace.ca/sites/cea-ace.ca/files/ace_qatfaea_2012_rapport_1.pdf

Rapport 2 : http://www.cea-ace.ca/sites/cea-ace.ca/files/ace_qatfaea_2012_rapport_2.pdf

Rapport 3 : http://www.cea-ace.ca/sites/cea-ace.ca/files/ace_qatfaea_2012_rapport_3.pdf